core le *Petit-Maure* à Vaugirard, l'*Epée-Royale* à Passy et les nombreux cabarets de Sceaux ; mais qu'était-ce, grand Dieu ! auprès de la taverne de Saint-Cloud ? Ce qu'une bouteille de sureau est auprès d'un flacon de vieux cognac. Vainement ces petits cabarets voulaient se hausser jusqu'à sa renommée par de grands frais de tables neuves, de bancs de chêne, de brocs d'étain luisants, de pampres et de feuillages bien badigeonnés et serpentant autour des portes et des fenêtres, de larges gravures hautes en couleur, représentant les quatre saisons, accusées aux parois ; tout cela ne servait de rien ; c'était une vaine dépense d'enseignes et de *printemps d'hôtellerie*, comme eût dit Ninon. La Duryer restait sans rivale. »

**DU RYER** (André, sieur DE LA GARDE-MALEZAIR), orientaliste français du XVIIe siècle. Il était originaire de Marcigny (Saône-et-Loire) et devint successivement gentilhomme de la chambre du roi et consul de France en Egypte. Il quitta cette contrée vers 1630 pour se rendre à Constantinople, et fut chargé, en 1632, par le sultan Amurat IV, d'une mission auprès de la cour de France. Du Ryer possédait parfaitement le turc et l'arabe, et il passa la plus grande partie de sa vie dans de longs et pénibles voyages, entreprris probablement dans l'intérêt de l'ordre du Saint-Sépulcre, dont il était chevalier. On a de lui les ouvrages suivants : *Rudimenta grammatices linguæ turcicæ* (Paris, 1630 et 1633, in-4o) ; traduction de quelques extraits de *l'Histoire ou l'Empire des roses*, de Saadi (Paris, 1634, in-8o) ; l'*Alcoran de Mahomet*, *translaté de l'arabe en français* (Paris, 1647, in-4o) ; *Dictionnaire turc-latin*, ouvrage resté manuscrit. Il en existe deux exemplaires à la Bibliothèque nationale.

**DU SAIX** (Antoine), poëte français, né à Bourg-en-Bresse en 1505, mort en 1579. Il devint successivement, puis sumônier du duc de Savoie, se lia avec les hommes les plus distingués de son temps et s'adonna, mais avec peu de succès, à la poésie. Son principal ouvrage, l'*Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres* (Paris, 1532, réédité en 1538 et en 1539), est une sorte de traité encyclopédique, de système complet d'éducation, contenant plus de dix mille vers. Il a publié, en outre : *Petits fatras d'un apprenti* (1537) ; les *Marquetis de pièces diverses* (1559), et il a donné quelques traductions.

**DUSARÈS**. Nom sous lequel les anciens Arabes ou Nabathéens adoraient le soleil et Bacchus.

**DUSART** (Corneille), peintre et graveur hollandais, né à Harlem en 1665, mort dans cette ville en 1704. Il eut pour maître le célèbre Adrien van Ostade, dont il adopta le genre sans cependant tomber jamais dans une imitation servile. « C'était un prodige pour la mémoire, dit Descamps. Une figure originale se frappait dans quelque fête était rendue après, sans dan tableau, comme s'il en avait fait la copie sur-le-champ d'après nature. » Les tableaux de ce remarquable artiste sont d'une grande variété. « Le chirurgien de campagne cumulant ses fonctions avec des habitudes de sorcellerie, tour à tour arracheur de dents et diseur de bonne aventure ; le cordonnier du village mesurant du doigt et caressant de l'œil le bas de la jambe de sa pratique, ont exercé tour à tour, dit M. Charles Blanc, le pinceau et la pointe de graveur... »

« Les tableaux de Dusart, écrit à son tour Lebrun, ont souvent perdu leur nom pour prendre celui d'Ostade, dont les ouvrages étaient d'un prix plus considérable. Il faut être juste, j'en ai vu un qui ne différait en rien de ceux de son maître ; mais il s'est fait une manière à lui plus pratique et dont je fais moins de cas que de la première. » Malgré les traits d'observation fine et piquante qui fourmillent dans ses tableaux, il n'eut jamais la profondeur de Van Ostade ; cependant, d'un autre côté, il traita les mêmes sujets que son maître d'une façon plus élevée, moins vulgaire. Les dernières œuvres de cet artiste sont inférieures aux premières ; elles manquent de cette spontanéité de conception, de cette fraîcheur d'impression, de cette naïveté railleuse qui font le charme d'un grand nombre de ses peintures. Sa vie s'écoula paisible et douce, sans aucun événement saillant. Il mourut de mort subite. Son meilleur ami, Adam Dingemans, l'avait quitté depuis une demi-heure à peine, lorsque, étant retourné dans l'atelier de l'artiste, il le trouva étendu sans vie. L'impression que cette mort causa à Dingemans fut si violente qu'il en mourut le jour même, et les deux amis furent enterrés ensemble dans la même église. Dusart a laissé quelques gravures de sa composition. Nous citerons, entre autres : une *Fête de village* ; un *Cordonnier* ; un *Chirurgien pansant le bras d'une femme* ; un *Chirurgien pansant un pied*, etc.

**DUSAULCHOY DE BERGEMONT** (Joseph-François-Nicolas), poëte et publiciste français, né à Toul en 1761, mort en 1835. Après avoir passé plusieurs années en Hollande, où il fut rédacteur de la *Gazette d'Amsterdam*, il obtint un emploi à la trésorerie des guerres, à Paris, et continua à s'occuper, dans ses moments de loisir, de la culture des lettres. La Révolution trouva en lui un adepte fervent. Il afficha les principes démocratiques les plus avancés, publia différentes brochures, et, après avoir été l'un des rédacteurs du *Courrier national*, fonda, en 1791, un journal, le *Républicain*, qui fut bientôt supprimé. Dans le premier numéro de cette feuille, Dusaulchoy avait publié contre Talon, ancien magistrat et membre de l'Assemblée nationale, un article violent dans lequel il l'accusait d'avoir été un juge prévaricateur. Cet article, reproduit par Camille Desmoulins dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, amena les deux rédacteurs devant le Châtelet de Paris, qui prononçait alors en matière de délits de presse, et qui les condamna l'un et l'autre à la rétractation et à une amende de 1,200 livres. Cette communauté d'infortune fut le commencement d'une étroite liaison qui s'établit entre les deux condamnés. Dusaulchoy devint le collaborateur de Desmoulins aux *Révolutions* et les continua seul ensuite sous le titre de la *Semaine politique et littéraire*. Cependant la marche des événements et les excès toujours croissants des hommes de la Révolution irritent calmer l'exaltation politique du fougueux journaliste, qui, un beau jour, passa dans le camp des modérés et se rangea parmi les défenseurs de la royauté constitutionnelle, en devenant le collaborateur d'André Chénier, de Suleau, etc., au journal le *Contre-poison*. Incarcéré avec eux en 1793, il fut assez heureux pour être oublié dans sa prison et recouvra sa liberté après le 9 thermidor. Il prit alors la rédaction d'une feuille hollandaise, le *Batave* ; mais ayant publié, en décembre 1796, un pamphlet intitulé : *Donnez-nous nos myriagrammes et f.....*, il fut traduit devant le tribunal criminel comme coupable d'avoir provoqué à la haine et au mépris du Directoire exécutif, ainsi qu'au meurtre des membres qui le composaient. Il fut acquitté à l'unanimité, devint peu de temps après chef du bureau des journaux au ministère de la police, et, sous le Consulat, reçut de Fouché le titre de chef de division au même ministre, où il fut chargé des travaux concernant les émigrés ; mais, au lieu de chercher à créer des difficultés pour s'opposer au retour de ces derniers, il s'attacha, au contraire, à faciliter leur rentrée et à leur faire rendre leurs biens, en trouvant moyen de constater qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste d'émigration. Cette indulgence, qui n'avait en elle-même rien que de fort louable, fut dénoncée à Fouché, qui n'entendait pas plaisanterie en pareille matière et qui destitua Dusaulchoy. Celui-ci se consola de la perte de sa place en reprenant avec plus d'ardeur que jamais ses travaux littéraires, et fonda avec plusieurs collaborateurs le *Journal des arts, des sciences et de la littérature*. Il y renonça plus tard pour entrer à la rédaction du *Courrier de l'Europe*, qui fut réuni dans la suite au *Journal de Paris*. Dans ce dernier, Dusaulchoy fut chargé du compte rendu des débats parlementaires, et il remplit cette mission fatigante jusqu'en 1827, où le *Journal de Paris* fut supprimé. Mais ses anciens propriétaires firent une pension de 1,500 livres à Dusaulchoy, une goût modestes duquel cette somme suffit pour passer le reste de ses jours dans une tranquille retraite.

Esprit fin et délicat, écrivain élégant, Dusaulchoy eût pu prétendre à une plus grande renommée que celle qu'il a obtenue. Il n'eut, pendant la plus grande partie de sa vie, d'autre ressource que sa plume, et il fut souvent forcé de produire vite et beaucoup. La plupart de ses œuvres ne manquent pas cependant d'un certain mérite, surtout ses poésies et les spirituelles chansons qui lui valaient les applaudissements des joyeux membres de la société lyrique connue sous le nom des *Soupers de Momus*, et qu'il présidait après en avoir été le fondateur. Parmi ses ouvrages, dans lesquels il a abordé tour à tour les sujets les plus variés, nous citerons les suivants : *Etrennes aux uns et aux autres par quelqu'un qui a fait connaissance avec eux*, recueil de prose et de vers (1789, in-8o) ; *Almanach du peuple* (1792, in-18) ; *Mon agonie à Saint-Lazare sous la tyrannie de Robespierre* (1795, in-8o) ; le *Triomphe des armées françaises* (1801, in-8o) ; la *Paix*, ode (1802, in-8o) ; *Histoire du couronnement de S. M. I. Napoléon Ier, etc.* (1805, in-8o) ; les *Soirées de Sainville*, recueil philosophique, moral et littéraire (1817, 3 vol. in-12) ; le *Censeur*, ambigu littéraire, critique, moral et philosophique (1817, 2 vol. in-12) ; la *Romance et le portrait* ou la *Fausse soubrette*, comédie en un acte, avec Charrin (1817, in-8o) ; *Mosaïque historique, politique et littéraire* (1818, 2 vol. in-12) ; *Mahomet II* ou les *Captifs vénitiens*, mélodrame en trois actes, avec Charrin (1820, in-8o) ; le *Protégé de tout le monde*, comédie-vaudeville en un acte, avec Claude aîné, Duprez et Leroy (1822) ; les *Nuits poétiques* (1825, in-18) ; *Poésies et chansons*, etc.

**DUSAULX** (Jean), littérateur, traducteur, membre de l'Institut, conventionnel, né à Chartres en 1728, mort en 1799. Son père, magistrat distingué, était un homme intègre et désintéressé. On avait une telle confiance dans ses lumières et dans sa sagesse, que son cabinet était une sorte de tribunal sans appel, d'où les parties ne sortaient presque jamais sans s'être accommodées. A l'âge de neuf ans, le jeune Dusaulx perdit son père ; mais sa mère, femme bonne et pieuse, et deux oncles chanoines, l'abbé Dusaulx et l'abbé Gallois, prirent soin de sa jeunesse. Vif, étourdi, pétulant, il paraissait d'une nature incapable d'attention et impossible à fixer. Un jour, étant derrière un paravent, il entend sa mère dire à l'abbé Gallois : « Oui, mon frère, mon malheur est certain ; Jean ne fera jamais rien : sa turbulence est excessive, et j'ai peur qu'il n'ait la cervelle dérangée. » En disant cela, l'excellente femme pleurait. Son frère essaye de la consoler et lui fait remarquer que l'âge tempérera cette fougue. Tout ému de cette scène, l'enfant se retire sans être aperçu, s'enferme dans sa chambre, se montre dès lors attentif, applique : un changement complet s'est opéré en lui. Quelque temps après, il entre chez son oncle, les fables de Phèdre à la main, et lui en récite un certain nombre. L'oncle, surpris, l'embrasse, le félicite, l'encourage à persévérer dans la bonne voie et lui promet le prix de mémoire à sa pension. Le jour de la distribution arrive. Dusaulx avait été jusque-là si mauvais élève, qu'on ne l'interroge même pas. Piqué de ce mépris, il court tout en pleurs chez l'évêque, le respectable Mérinville, ami de son père, qui, le voyant accourir en poussant des sanglots, lui dit : « Qu'as-tu, poltisson ? Tu as encore fait quelque sottise. — Non, monseigneur, ce n'est pas cela ; j'ai été sage tout ce temps-ci ; on me fait une injustice ; on ne m'a pas interrogé. Tenez, monseigneur, voilà mon Phèdre : interrogez-moi. Et il le sait de cette courannent. « Tu vois, mon ami, reprend le bon évêque, que c'est que de donner une mauvaise opinion de soi. On a pensé que c'était perdre son temps que de s'occuper d'un écolier sans cervelle. Puisque tu n'as pas eu le prix à la pension, je vais t'en donner un. Prends ce livre, tu le porteras à ta mère, après avoir dîné avec moi. » Le prix d'abbé tire un écu de sa poche et le donne à son neveu, qui revient tout fier auprès de sa mère lui raconter toute de son travail. Dusaulx compatit parmi ses parents l'illustre Nicole, l'ami de Pascal, l'auteur des *Essais de morale*, dont Mme de Sévigné a dit : « Il a l'esprit de l'éloge et dont elle a décrit la mort avec tant de sensibilité. Jaloux de marcher sur les traces d'un écrivain que ses oncles lui proposaient souvent pour modèle, Dusaulx les prie avec instance de l'envoyer au collége de La Flèche. A son arrivée, ses nouveaux camarades, suivant un usage traditionnel, l'entourent par curiosité et avec des intentions malicieuses. Pendant qu'il monte un escalier, un des élèves le prend par les cheveux et le fait tomber à la renverse. Dusaulx se relève et se jette sur l'agresseur, auquel il prodigue les coups de pied et les coups de poing. « Assez, lui crie-t-on de toutes parts ; ohé ! le nouveau, assez, arrête ! c'est un prince ! — Ah ! c'est un prince ! raimais il ne dit rien à son ami. Le pressentiment douloureux qui s'empara alors de lui ne fut que trop vrai ; peu d'années après, Villeneuve se brûlait la cervelle avec ces mêmes armes.

La vue des Pyrénées rendit à Dusaulx toute l'effervescence de la jeunesse. Toujours en excursion avec deux savants naturalistes, Pasumot et Saint-Amans, il oublie son âge et ses infirmités, gravit les plus périlleuses montagnes, fait l'ascension du Pic du Midi, court risque de rouler dans un précipice et n'est sauvé que par la présence d'esprit de Bergé, son guide ; en même temps il répand de nombreux bienfaits sur les populations indigentes, en société de Mme de Chabans, sœur de Mme de Beauharnais. Le souvenir de Dusaulx s'est perpétué dans la vallée de Gavarnie. Outre que les habitants lui surent gré de la publication de son ouvrage : *Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées* (1796, 2 vol. in-8o), ils lui rendirent après sa mort, au pied du Marboré, non loin du mont Perdu, des honneurs funèbres, et l'on grava sur les blocs de la montagne les trois inscriptions suivantes :

Vallée magique,
Ne crains plus les ravages du temps,
Dusaulx t'a décrite.

Plus loin, les mots qu'il prononça, sous la Terreur, à la tribune de la Convention :

Je n'ai voté la mort de personne.

Et enfin :

Je suis, comme la prêtresse
Sur le trépied sacré,
Pour bénir et non pour maudire.

En 1789, Dusaulx entra dans la vie politique, qui ne cessa pour lui que peu de temps avant sa mort. Le jour de la prise de la Bastille (14 juillet 1789) il était à l'Hôtel de ville, en qualité d'électeur, et il sauva la vie à trente canonniers qu'une foule exaltée voulait massacrer. Il s'élance vers un officier qui était à la tête de cette foule, le harangue, l'attendrit et fait évader les prisonniers. Il sauve également M. de Crosne, lieutenant de police, en le conduisant secrètement, la nuit, à Versailles. C'est avec peine qu'on voit la famille de Crosne que plus tard Dusaulx d'ingratitude. Placé à la tête du Comité de la Bastille pour rédiger l'historique de la prise de cette forteresse, il le publie en 1790, sous ce titre : *De l'insurrection parisienne et de la prise de la Bastille*. Bailoy, architecte, chargé de la démolition de la Bastille, en donne une pierre à Dusaulx avec cette inscription : « *A Jean Dusaulx, né à Chartres le 28 novembre 1728, l'un des électeurs réunis le 14 juillet 1789, pour avoir bien servi pendant la Révolution, pour en avoir fidèlement décrit, en qualité de témoin et d'auteur, les plus mémorables circonstances.* » Ses amis veulent alors le nommer à la Constituante ; puis il refuse. En 1791 il se suppliant d'accepter un siége à l'Assemblée législative. Il cède avec peine à leurs instances, et il est nommé à Paris, le 6 juin, dans la section des Tuileries, avec Robespierre, Marat, Collot d'Herbois, Billaud-Varenne et le duc d'Orléans. Lors des massacres de septembre 1792, Dusaulx, député par l'Assemblée à l'Abbaye, où la carnage était épouvantable, part, à la chute du jour, avec Chabot, Bazire et quatre huissiers, une torche à la main. Un affreux spectacle frappe ses regards : des monceaux de cadavres, et Chabot, plus surpris qu'on assomme. Dusaulx monte sur une chaise ; il tâche, en sanglotant, d'inspirer quelque humanité à cette horde d'assassins. On l'écoute un instant, mais bientôt des forcenés lui crient : « Citoyen représentant, retirez-vous ! Depuis que vous nous amusez, nous en aurions expédié une douzaine. » Dans le même moment, les huissiers qui l'accompagnent sont mis en fuite ; il est renversé de sa chaise, et le malheureux Montmorin, tué à deux pas de lui, l'inonde de son sang. Dusaulx, rentré chez lui, tombe comme anéanti dans un fauteuil et fond en larmes. Le lendemain, il court chez Danton, ministre de la justice. « Paris nage dans le sang ! s'écrie-t-il ; ne mettrez-vous pas fin à ces abominables massacres ? » Mais Danton n'était plus maître lui-même de la populace déchaînée.

Le 21 septembre 1792, l'Assemblée législative fait place à la Convention nationale. Dusaulx y est envoyé par les électeurs qui l'ont porté à l'Assemblée législative. Voici ce que dit de lui Mme Roland dans ses *Mémoires* : « Dusaulx, bon traducteur de Juvénal, homme vénérable par son âge (soixante-quatre ans) et ses succès rapides ; elle faisait le bonheur de son oncle et de sa tante, qui, n'ayant pas d'enfants, la considéraient comme leur fille et la consolation de leur vieillesse. L'arrestation d'un Dusaulx, l'appréhension de son supplice, la crainte de voir sa tante et elle-même dénoncées par leur domestique infidèle, finirent par troubler et aliéner la raison de cette jeune et aimable personne. Un matin, elle voit entrer dans sa chambre l'espion qu'elle redoutait. Elle saute de son lit, court vers sa tante, éperdue, égarée. « Ah ! chère tante, s'écrie-t-elle, qu'il m'a fait peur ! — Allons, lui dit Mme Dusaulx, rassure-toi ; nous allons déjeuner, et de là nous irons faire une promenade aux Tuileries. » Elle sourit. Mme Dusaulx l'embrasse en lui disant : « Va, tout cela ne sera rien ; nous en viendrons à bout si nous sommes raisonnables. » Mlle de Chanterelle quitte sa tante après l'avoir serrée dans ses bras et lui avoir baisé les mains avec tendresse. Un instant après son départ, Mme Dusaulx entend des cris de la cour et de l'escalier. Elle s'élance effrayée vers la chambre de sa nièce : la porte en est fermée. Plusieurs voix alors crient d'un ton lamentable : « C'est Mlle de Chanterelle qui vient de tomber de sa fenêtre dans la cour : elle est tuée ! » Mme Dusaulx tombe



damné, il se prononça pour le sursis. Après la mort du roi, Dusaulx étant assis, à l'Assemblée, près de Lacroix, député d'Eure-et-Loir et membre du comité de Salut public : « Je me sens inquiet, lui dit-il, du sort de ce malheureux orphelin qui est au Temple ; j'espère qu'on respectera son enfance et ses malheurs. — Bah ! lui répond Lacroix, ne vous en inquiétez pas : une bolte de bonbons de la rue des Lombards en fera l'affaire. »

Le 2 juin 1793, au moment où Barrère, devant l'insurrection menaçante, demandait aux vingt-deux girondins accusés de se retirer pour faire cesser les divisions qui affligeaient la République, Dusaulx, suivant l'exemple d'Isnard, n'hésita pas à donner sa démission. « Quoi ! s'écria Marat, doit-on donner à des coupables l'honneur du dévouement ? Il faut être pur pour offrir des sacrifices à la patrie... Et puis, la liste est malfaite : au lieu du vieux radoteur Dusaulx, du pauvre d'esprit Lanthenas, il faut y placer Fermont et Valazé, qui méritent d'y être et qui n'y sont pas. » On retrancha donc Dusaulx de la liste, et l'on ne proscrivit que les vingt-deux. Cependant, le comité de Sûreté générale charge Amar, un de ses membres les plus implacables, de livrer au tribunal les principaux girondins arrêtés le 31 mai et le 2 juin, et de décréter d'accusation les députés du centre, suspects de complicité morale avec la Gironde. Ils avaient protesté, le 6 et le 13 juin, dans un acte courageux et public, contre la violence du peuple et contre la mutilation de la représentation nationale. Pour mieux concerter leurs mesures de résistance et de garantie, ils s'assemblent chez l'un d'eux au nombre de soixante-quinze et essayent de reconstituer une majorité ; mais des espions les trahissent et dénoncent au comité une assemblée naissante. Deux d'entre eux payent aussitôt de leur tête leur courageuse résolution : l'un, parce que la réunion se tient chez lui ; l'autre, pour avoir été dépositaire de la liste des protestants. Il y avait soixante-quinze signataires : la mort de ces deux victimes les réduisit à soixante-treize. Le 3 octobre, Amar lit un décret qui déclare coupables de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République quarante et un députés girondins, puis un autre décret qui déclare traîtres à la patrie les vingt députés girondins fugitifs ; enfin, un troisième décret ainsi conçu : « Ceux des signataires des protestations des 6 et 13 juin dernier qui ne sont pas envoyés au tribunal révolutionnaire seront mis en état d'arrestation dans une maison d'arrêt, et les scellés apposés sur leurs papiers. Il sera fait à leur égard un rapport particulier par le comité de Sûreté générale. » Dusaulx fut compris dans cette liste et enfermé aux Madelonnettes avec Daunou, son ami, et quelques autres députés d'un mérite éminent. Sa captivité n'enleva rien à l'égalité de son caractère, ni même à l'enjouement de son humeur. Sa gaieté se communiquait à ses compagnons d'infortune et leur donnait du courage. Les attentions délicates de sa femme venaient le confirmer dans ces dispositions philosophiques. Il était passionné pour les fleurs : elle lui en envoyait tous les jours. Mais bientôt la détention se fait plus étroite : les prisonniers sont réduits à la gamelle. Un grand nombre, accusés au milieu d'une cour infecte, leur sert de table, et le repas, composé de vieux légumes, dure à peine un quart d'heure. Mme Dusaulx, inquiète pour la santé de son mari, cherche à lui procurer de meilleurs aliments. Un misérable, qu'elle avait à son service, se fait espion de Robespierre et la trahit. On redouble de rigueur à l'égard des détenus. Un autre malheur vint frapper Dusaulx et sa femme dans leurs affections les plus chères. Ils avaient élevé une nièce charmante, dont il a été question plus haut. Son aimable figure, son caractère et surtout son éducation lui avaient attiré toutes les sympathies. Dusaulx avait été son instituteur, et ses confrères de l'Académie des belles-lettres s'étaient empressés de coopérer à l'instruction de Mlle de Chanterelle. Elle satisfisait ses maîtres par ses succès rapides ; elle faisait le bonheur de son oncle et de sa tante, qui, n'ayant pas d'enfants, la considéraient comme leur fille et la consolation de leur vieillesse. L'arrestation de Dusaulx, l'appréhension de son supplice, la crainte de voir sa tante et elle-même dénoncées par leur domestique infidèle, finirent par troubler et aliéner la raison de cette jeune et aimable personne. Un matin, elle voit entrer dans sa chambre l'espion qu'elle redoutait. Elle saute de son lit, court vers sa tante, éperdue, égarée. « Ah ! chère tante, s'écrie-t-elle, qu'il m'a fait peur ! — Allons, lui dit Mme Dusaulx, rassure-toi ; nous allons déjeuner, et de là nous irons faire une promenade aux Tuileries. » Elle sourit. Mme Dusaulx l'embrasse en lui disant : « Va, tout cela ne sera rien ; nous en viendrons à bout si nous sommes raisonnables. » Mlle de Chanterelle quitte sa tante après l'avoir serrée dans ses bras et lui avoir baisé les mains avec tendresse. Un instant après son départ, Mme Dusaulx entend des cris de la cour et de l'escalier. Elle s'élance effrayée vers la chambre de sa nièce : la porte en est fermée. Plusieurs voix alors crient d'un ton lamentable : « C'est Mlle de Chanterelle qui vient de tomber de sa fenêtre dans la cour : elle est tuée ! » Mme Dusaulx tombe

évanouie sur le plancher. Cette affreuse catastrophe se répandit, en peu d'heures, dans Paris et parmi les prisonniers. On garda le silence, et il n'y eut que Dusaulx qui fut quelque temps sans connaître son malheur.

Bientôt la Terreur, qui vidait les prisons, en rendit le séjour plus pénible à ceux que les bourreaux y laissaient. De fréquentes visites des geôliers, des fouilles faites à chaque instant pour leur enlever leurs couteaux, leurs ciseaux et jusqu'à leurs boucles ; des vexations enfin de toute nature leur faisaient comprendre qu'ils ne devaient attendre d'autre délivrance que celle de l'échafaud. Bailly, Malesherbes sont conduits à la guillotine. Villeneuve, l'ami avec lequel Dusaulx avait fait le voyage des Pyrénées, se brûle la cervelle. Lui-même est transféré des Madelonnettes aux Bénédictins anglais, puis aux Fermes et à Port-Libre, sans que sa captivité, qui dure depuis dix mois, soit adoucie ou allégée. La chute même de Robespierre, au 9 thermidor, ne lui rend pas encore la liberté. Ce n'est que trois mois après qu'un ordre d'élargissement permit aux soixante-treize de sortir de leur prison. Ils rentrèrent à la Convention tous ensemble, en novembre 1794, ayant Dusaulx à leur tête. L'affluence fut immense. Dusaulx prit la parole et assura, au nom de ses collègues, qu'en venant reprendre leur place sur les bancs de l'Assemblée ils déposaient tout ressentiment et n'étaient occupés que du désir de faire le bien public.

Quand eurent lieu les scènes tumultueuses qui ensanglantèrent la Convention, le 1er prairial de l'an III (mercredi 20 mai 1795), Dusaulx donna des preuves d'un courage héroïque. Il était à côté du député Féraud, lorsque cet intrépide jeune homme, qu'il chérissait comme un fils, fut massacré par la populace ameutée. « Ne te jette point parmi ces monstres, lui criait-il ; tes efforts sont superflus. » Mais Féraud n'écoute pas Dusaulx. Voyant le danger du président Boissy d'Anglas, il s'élance vers la tribune pour le couvrir de son corps : un coup de pistolet le frappe à l'épaule gauche et l'abat sous les pieds des envahisseurs de la représentation nationale. On a beaucoup félicité les ambassadeurs étrangers d'être restés à la tribune qui leur était réservée durant cette scène d'horreur et de sang : c'est à Dusaulx que revient l'honneur de la motion qui les engagea à partager ainsi les dangers de la Convention. Le président lui crie : « Montez au bureau, écrivez la motion que vous proposez à l'Assemblée. » Au moment où il se baisse pour écrire, deux coups de fusil sont tirés sur lui ; les balles lui passent à deux doigts de la tête et vont frapper un rideau peint sur le mur.

En octobre 1795, lorsque se firent les élections au Corps législatif pour compléter, par un tiers nouveau, les deux tiers subsistants de la Convention, Dusaulx fut nommé par ami, et quelques autres députés d'un mérite éminent. Sa captivité n'enleva rien à l'égalité de son caractère, ni même à l'enjouement de son humeur. Sa gaieté se communiquait à ses compagnons d'infortune et leur donnait du courage. Les attentions délicates de sa femme venaient le confirmer dans ces dispositions philosophiques. Il était passionné pour les fleurs : elle lui en envoyait tous les jours. Mais bientôt la détention se fait plus étroite : les prisonniers sont réduits à la gamelle. Un grand nombre, accusés au milieu d'une cour infecte, leur sert de table, et le repas, composé de vieux légumes, dure à peine un quart d'heure. Mme Dusaulx, inquiète pour la santé de son mari, cherche à lui procurer de meilleurs aliments. Un misérable, qu'elle avait à son service, se fait espion de Robespierre et la trahit. On redouble de rigueur à l'égard des détenus. Un autre malheur vint frapper Dusaulx et sa femme dans leurs affections les plus chères. Ils avaient élevé une nièce charmante, dont il a été question plus haut. Son aimable figure, son caractère et surtout son éducation lui avaient attiré toutes les sympathies. Dusaulx avait été son instituteur, et ses confrères de l'Académie des belles-lettres s'étaient empressés de coopérer à l'instruction de Mlle de Chanterelle. Elle satisfisait ses maîtres par ses succès rapides ; elle faisait le bonheur de son oncle et de sa tante, qui, n'ayant pas d'enfants, la considéraient comme leur fille et la consolation de leur vieillesse. L'arrestation de Dusaulx, l'appréhension de son supplice, la crainte de voir sa tante et elle-même dénoncées par leur domestique infidèle, finirent par troubler et aliéner la raison de cette jeune et aimable personne. Un matin, elle voit entrer dans sa chambre l'espion qu'elle redoutait. Elle saute de son lit, court vers sa tante, éperdue, égarée. « Ah ! chère tante, s'écrie-t-elle, qu'il m'a fait peur ! — Allons, lui dit Mme Dusaulx, rassure-toi ; nous allons déjeuner, et de là nous irons faire une promenade aux Tuileries. » Elle sourit. Mme Dusaulx l'embrasse en lui disant : « Va, tout cela ne sera rien ; nous en viendrons à bout si nous sommes raisonnables. » Mlle de Chanterelle quitte sa tante après l'avoir serrée dans ses bras et lui avoir baisé les mains avec tendresse. Un instant après son départ, Mme Dusaulx entend des cris de la cour et de l'escalier. Elle s'élance effrayée vers la chambre de sa nièce : la porte en est fermée. Plusieurs voix alors crient d'un ton lamentable : « C'est Mlle de Chanterelle qui vient de tomber de sa fenêtre dans la cour : elle est tuée ! » Mme Dusaulx tombe

évanouie sur le plancher. Cette affreuse catastrophe se répandit, en peu d'heures, dans Paris et parmi les prisonniers. On garda le silence, et il n'y eut que Dusaulx qui fut quelque temps sans connaître son malheur.

Bientôt la Terreur, qui vidait les prisons, en rendit le séjour plus pénible à ceux que les bourreaux y laissaient. De fréquentes visites des geôliers, des fouilles faites à chaque instant pour leur enlever leurs couteaux, leurs ciseaux et jusqu'à leurs boucles ; des vexations enfin de toute nature leur faisaient comprendre qu'ils ne devaient attendre d'autre délivrance que celle de l'échafaud. Bailly, Malesherbes sont conduits à la guillotine. Villeneuve, l'ami avec lequel Dusaulx avait fait le voyage des Pyrénées, se brûle la cervelle. Lui-même est transféré des Madelonnettes aux Bénédictins anglais, puis aux Fermes et à Port-Libre, sans que sa captivité, qui dure depuis dix mois, soit adoucie ou allégée. La chute même de Robespierre, au 9 thermidor, ne lui rend pas encore la liberté. Ce n'est que trois mois après qu'un ordre d'élargissement permit aux soixante-treize de sortir de leur prison. Ils rentrèrent à la Convention tous ensemble, en novembre 1794, ayant Dusaulx à leur tête. L'affluence fut immense. Dusaulx prit la parole et assura, au nom de ses collègues, qu'en venant reprendre leur place sur les bancs de l'Assemblée ils déposaient tout ressentiment et n'étaient occupés que du désir de faire le bien public.

Quand eurent lieu les scènes tumultueuses qui ensanglantèrent la Convention, le 1er prairial de l'an III (mercredi 20 mai 1795), Dusaulx donna des preuves d'un courage héroïque. Il était à côté du député Féraud, lorsque cet intrépide jeune homme, qu'il chérissait comme un fils, fut massacré par la populace ameutée. « Ne te jette point parmi ces monstres, lui criait-il ; tes efforts sont superflus. » Mais Féraud n'écoute pas Dusaulx. Voyant le danger du président Boissy d'Anglas, il s'élance vers la tribune pour le couvrir de son corps : un coup de pistolet le frappe à l'épaule gauche et l'abat sous les pieds des envahisseurs de la représentation nationale. On a beaucoup félicité les ambassadeurs étrangers d'être restés à la tribune qui leur était réservée durant cette scène d'horreur et de sang : c'est à Dusaulx que revient l'honneur de la motion qui les engagea à partager ainsi les dangers de la Convention. Le président lui crie : « Montez au bureau, écrivez la motion que vous proposez à l'Assemblée. » Au moment où il se baisse pour écrire, deux coups de fusil sont tirés sur lui ; les balles lui passent à deux doigts de la tête et vont frapper un rideau peint sur le mur.

En octobre 1795, lorsque se firent les élections au Corps législatif pour compléter, par un tiers nouveau, les deux tiers subsistants de la Convention, Dusaulx fut nommé par